

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS DES FOURGS

ANNEE 2022-2023

I. PRESENTATION DU CENTRE

L'Accueil de loisirs est un espace chaleureux qui a pour but l'épanouissement de chaque enfant tout en respectant le développement de chacun.

Il se situe au coeur du village des Fourgs dans des nouveaux locaux flambant neufs dont le rez-de-chaussée est dédié au périscolaire et le 1^{er} étage à la bibliothèque. Le projet pédagogique se réfère au projet éducatif dont les principales finalités sont de répondre aux besoins d'éducation et de loisirs. L'accueil périscolaire est un lieu d'échanges, d'écoute, de création et de réalisation mais aussi un lieu d'apprentissage. Il permet :

- D'accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en société
- De développer l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.
- De responsabiliser l'enfant.
- De favoriser le respect entre les individus.
- De sensibiliser à l'environnement.

▪ **Périodes d'accueil :**

• **Périscolaire :**

L'Accueil de loisirs est ouvert les **lundis, mardis, jeudis et vendredis :**

- **7h00-8h30 ou 7h45-8h30**
- **11h30-13h30**
- **16h30-17h30 ou 16h30-18h00.**

Et les mercredis : de 07h00 à 18h00.

Du 1^{er} septembre 2022 au 07 juillet 2023.

• **Accueil de Loisirs :**

Pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert **la première semaine** pour les vacances d'octobre, les vacances d'hiver et les vacances de Printemps. En ce qui concerne les vacances d'été, l'accueil de loisirs est ouvert les deux premières semaines de juillet et les deux dernières semaines d'août.

L'accueil de loisirs est **fermé** pour les **vacances de Noël.**

- **Tranche d'âge prévue :** de 3 à 12 ans.
- **Nombre d'enfants prévus :** 65 enfants pour l'accueil périscolaire et 30 enfants pour l'accueil de loisirs.

1-1 L'accueil de loisirs :

L'équipe pédagogique :

L'ALSH comprend :

- 1 Directrice : Céline Bouveret.
- 1 directrice adjointe stagiaire : Aude Masson.
- 2 animatrices : Chloé Lancia et Melinda Boirat.
- Des animateurs : Stagiaires BAFA, BPJEPS, non diplômé et autres en respectant les quotas suivants imposés par Jeunesse et Sports en renfort ou en stage.

La législation DDCS exige pour l'encadrement des enfants :

- **1** animateur pour **8** enfants de **moins de 6 ans** et
- **1** animateur pour **12** enfants de **plus de 6 ans**

Ces animateurs doivent être diplômés BAFA ou équivalent à 50% minimum, le reste de l'équipe doit être composée de 30% de stagiaire BAFA ou équivalent, et 20% sans formation.

Les horaires :

De 7h00 à 9h00 : accueil du matin.

De 9h à 12h : activités

De 12h à 13h30 : repas

De 13h30 à 17h30 : activités

De 17h30 à 18h00 : accueil du soir

Les modes d'accueil :

Les inscriptions se font à la semaine de la manière suivante :

- Tous les matins
- Tous les après-midi
- Tous les jours
- Tous les jours avec le repas du midi
- Pendant les vacances, une sortie à la journée est organisée par semaine

Une journée type :

De 7h00 à 9h00 : accueil des enfants, petit-déjeuner et jeux calmes.

De 9h à 9h30 : accueil des enfants et des familles, jeux libres

De 9h30 à 11h30 : Présentation de la journée et temps d'activité

De 11h30 à 12h : rangement et jeux libres

De 12h à 13h30 : temps de repas.

De 13h30 à 14h : temps calme, sieste pour les plus petits

De 14h à 16h30 : temps d'activité

De 16h30 à 17h00 : goûter

De 17h00 à 17h30 : rangement, jeux libre

De 17h30 à 18h00 : jeux libres

1-2 L'accueil périscolaire

L'équipe pédagogique :

L'ALSH comprend :

- 1 Directrice : Céline Bouveret.
- 1 directrice adjointe stagiaire : Aude Masson.
- 4 animatrices: Chloé Lancia, Melinda Boirat, Colette Cumplido et Annie Dornier.
- Mais aussi des stagiaires BAFA, BPJEPS, non diplômé et autres en respectant les quotas suivants imposés par Jeunesse et Sports.

La législation DDCS exige pour l'encadrement des enfants :

- **1** animateur pour **10** enfants de **moins de 6 ans** et

- **1** animateur pour **14** enfants de **plus de 6 ans**

Ces animateurs doivent être diplômés BAFA ou équivalent à 50% minimum, le reste de l'équipe doit être composée de 30% de stagiaire BAFA ou équivalent, et 20% sans formation.

Les horaires :

7h00-ou 7h45 – 8h30

11h30-13h30

16h30-17h30

Ou 16h30- 18h00

Journée type :

7h00 : ouverture. Accueil des enfants accompagnés de leurs parents.

Petit-déjeuner servis pour les enfants arrivant entre 7h00 et 7h45.

Temps de jeux. Entre 8h20 et 8h30, les enfants sont amenés à l'école.

11h30 : sortie d'école, appel des enfants à la sortie des classes.

Les enfants entrent dans la salle, enlèvent leurs chaussures, passent aux toilettes, se lavent les mains et vont s'installer à table.

11h40/12h30 : 1^{er} service de repas pour les maternelles

12h30/13h15 : 2^{ème} service de repas pour les primaires.

11h40 à 13h20: Jeux collectifs, activités, coloriage. (Il s'agit d'activités courtes. Ces ateliers peuvent prendre différentes formes, on y retrouve des activités manuelles simples et rapides, des petits jeux courts, des jeux de sociétés... Les enfants participent à ses ateliers seulement s'ils le souhaitent. Nous proposons ces temps afin que les enfants

ne s'ennuient pas et qu'ils puissent se détendre et s'épanouir à travers des jeux et des activités nouvelles qui sont différentes chaque mois)

13h20 : retour à l'école, les enfants sont déposés à l'intérieur de la cour sous la responsabilité des enseignants.

Les enfants de maternelles sont déshabillés et emmenés dans leur salle de classe vers leurs maîtresses.

De 16h30 à 16h45: sortie d'école, appel des enfants et installation dans la salle du péri après s'être lavé les mains.

De 16h45 à 17h00 : goûter.

De 17h00 à 17h30 ou 18h00 : activités

De 17h30 à 18h : devoirs et jeux libres.

1-3 Les locaux :

Depuis le 1^{er} mai 2020, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs disposent de locaux entièrement rénovés et dédiés au rez-de-chaussée de l'ex presbytère (160 m²). Cet immeuble a été réhabilité entre 2017 et 2020, la bibliothèque ayant été réinstallée au 1^{er} étage de cet immeuble et le bureau de la directrice au 2^{ème} étage.

Le rez-de-chaussée se compose d'une cuisine, de sanitaires adaptés aux maternelles et aux primaires, d'un hall d'accueil, d'une grande salle d'activités ou de restauration et d'une salle de sieste.

De plus, la salle de motricité de l'école communale est mise à disposition ainsi que les sanitaires, la cour extérieure et le préau couvert.



II. OBJECTIFS, MOYENS et METHODES:

OBJECTIFS	MOYENS	METHODES
<p>Aider au développement de l'enfant, en respectant l'identité et les besoins de chacun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe. • Tenir compte des besoins liés à l'âge de chaque enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'activités collectives où chaque enfant a un rôle à part entière • Par la mise en place de séjours initiant à la vie en collectivité. • En proposant une diversité dans les activités. • A travers des activités exploitant des capacités variées. • En respectant le rythme de vie de chacun.
<p>Aider l'enfant dans l'apprentissage de sa citoyenneté et de son éco citoyenneté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles de vie en collectivité. • Apprendre à l'enfant à respecter les locaux et le matériel qu'il utilise. • Sensibiliser l'enfant sur l'environnement et son respect 	<ul style="list-style-type: none"> • En donnant l'occasion à l'enfant de pouvoir participer aux différentes tâches de la vie en collectivité (débarrasser les tables du goûter, balayer les papiers après les activités, nettoyer le matériel...) • En créant les règles de vie au centre avec la collaboration des enfants. • Par le rangement des jeux, du matériel et des locaux après chaque utilisation. • A travers la mise en place de projets sur la nature et l'environnement.

OBJECTIFS	MOYENS	METHODES
<p>Permettre à chacun d'exercer son autonomie au quotidien en tenant compte de ses capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'enfant à s'occuper seul de son hygiène • Amener l'enfant à prendre soin de ses affaires personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Par une sensibilisation des animateurs • Mise à disposition de casiers à brosse à dents • Porte- manteaux et casiers avec leurs prénoms
<p>Aiguiser la curiosité et l'imagination de chacun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aiguiser la curiosité de l'enfant sous forme ludique 	<ul style="list-style-type: none"> • Par la découverte du jeu sous toutes ses formes (jeux de sociétés, grands jeux, jeux de rôles...) • Mise en place d'activités variées : activités manuelles, sportives, cuisine... • Par la visite de différents sites (musées, zoo...) • Avec de nombreux livres mis à disposition et aussi des visites régulières à la bibliothèque.

III. LES ANIMATIONS

L'équipe d'animation a choisi de proposer aux enfants des thématiques pour articuler, avec une certaine cohésion, les différentes activités proposées. Les projets d'activités devront suivre le thème mis en place. Cela n'exclut évidemment pas de réaliser, de manière ponctuelle, des activités qui ne sont pas en rapport avec le thème.

Pour l'année 2022-2023 : L'équipe d'animation a opté pour un thème sur « **Le Temps** »

- Pour permettre aux enfants d'aborder et d'expérimenter de façon ludique les différentes périodes historiques : la préhistoire, l'antiquité, le moyen-âge.
- L'organisation des sociétés humaine selon l'époque
- Découvrir les techniques, l'habitat, l'expression artistique de nos ancêtres
- L'archéologie , L'Homo Sapiens, l'homme de Cro-Magnon... , Le temps des châteaux forts
- Imaginer son futur...

Introduction au thème : Louis, un enfant ingénieur, invente une machine à voyager dans le temps pour retrouver son année de CM2 à l'accueil de loisirs. La machine se dérègle et le voilà perdu à travers les époques historiques. Il envoie des lettres aux enfants à chaque vacances pour introduire le thème fil rouge de la semaine.

De plus les animatrices proposeront des activités comme du bricolage, de la peinture, du chant, de la couture, du tricot, des activités sportives ou encore des jeux de société, de construction (...) pour satisfaire aux envies et demandes de chacun sur les temps périscolaires et du mercredi.